**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-troisième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la Côte d’Ivoire**

(Genève, le 07 mai 2019 /14 :30 – 18 :00)

Temps de parole : 1min 10s

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d’abord, saluer la délégation de la République sœur de Côte d’Ivoire pour la présentation de son troisième rapport national.

Ma délégation relève, pour s’en féliciter, l’adoption, le 7 juin 2017, de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale ainsi que la mise en place d’un fonds spécial destiné à l’indemnisation des victimes des différentes crises survenues dans le pays.

Ma délégation apprécie les efforts déployés par le Gouvernement ivoirien en vue de faciliter l’accès à l’eau potable, augmenter le taux de scolarisation et améliorer la qualité des soins de santé en faveur de la mère et de l’enfant.

Le Mali salue également l’adoption de la politique nationale de protection de l’enfant ainsi que les initiatives prises en matière de lutte contre l’apatridie.

Le Mali recommande à la Côte d’Ivoire de poursuivre ses efforts en matière de lutte contre la traite des personnes, particulièrement celle des enfants.

La délégation du Mali souhaite plein succès à la Côte d’Ivoire dans la mise œuvre des recommandations qui lui seront adressées à l’issue du présent examen.

Je vous remercie.